



MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BAPE
SUR LE PROJET D'IMPLANTATION DU TERMINAL MÉTHANIER
D'ÉNERGIE CACOUNA

par Claude Gaumond, Vision Cacouna

juin 2006

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BAPE
IMPLANTATION DU TERMINAL MÉTHANIER D'ÉNERGIE CACOUNA
Par Claude Gaumont, de Vision-Cacouna

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un regroupement de citoyens inquiets de la venue possible d'un port méthanier sur leur territoire. Nous sommes regroupés sous le nom de Vision Cacouna inc pour faire connaître notre point de vue. Notre membership est de 300 personnes. Notre regroupement représente la vision de développement durable d'une partie grandissante de la population du Québec (voir nos affiliés sur notre site). Nous croyons que plusieurs irrégularités ont été commises dans ce projet et nous voulons les porter à votre attention. Nous croyons qu'une décision qui engage l'avenir de la collectivité locale et régionale ne peut être prise sans obtenir au préalable des réponses claires à des questions relativement simples dont notre texte fera état.

Des questions toujours sans réponse

Plusieurs questions posées au promoteur durant la dernière année sont restées sans réponse. Nous espérons que les audiences du BAPE permettront d'éclairer ces points obscurs. Advenant le contraire, le BAPE devrait en toute bonne foi rejeter ce projet.

- Le projet est-il vraiment acceptable pour la région si on considère les pertes environnementales ?
- Le projet est-il vraiment lucratif pour Cacouna en considérant la perte de tous les facteurs économiques liés au développement récréotouristique présent et à venir ?
- Le projet est-il sécuritaire pour la population, quelque soit la situation géo-politique ?
- Le projet entraînera-t-il à court terme une chute de la valeur des propriétés ?
- Le projet occasionnera-t-il un problème avec les assurances habitations ?
- Qui paiera la facture en cas de sinistres, de guerre, de cataclysme ?
- L'arrivée de travailleurs sans enfants a des conséquences importantes: la violence, le trafic de stupéfiants et le désordre public sont plus fréquents dans les villes industrialisées que dans les endroits de villégiature. Quelles seront les conséquences de ce changement temporaire sur la population à court, moyen et long terme ? Qui paiera les coûts sociaux qui en découlent : la MRC, le promoteur, le Gouvernement du Québec ?
- Qui paiera pour la facture de sécurité ?
- Quels sont les véritables inconvénients de la construction du port méthanier ? Bien que les études révèlent des inconvénients importants notamment au niveau du bruit, lorsque les promoteurs s'adressent à la population ils minimisent les impacts. Nous souhaitons que les impacts négatifs réels soient synthétisés et transmis à la population pour qu'elle puisse se prononcer en toute connaissance de cause.
- Peut-on établir une grille comparative des inconvénients versus les bénéfices escomptés pour la région en quarante ans ?
- Choisir un lieu de villégiature reconnu historiquement pour implanter un port méthanier constitue-t-il un choix judicieux et éclairé en regard des tendances actuelles en aménagement?
- Le pouvoir d'un maire qui n'a pas été en élection est-il légitime pour engager les résidents de Cacouna dans une aventure qui implique quarante ans de décisions politiques ?
- La valeur des paysages a-t-elle été évaluée adéquatement selon les outils d'analyse adéquats ?

- Pourquoi le promoteur n'arrive-t-il pas à convaincre les experts en environnement et les écologistes que son projet est sans conséquence sur la flore, la faune et les espèces menacées malgré qu'une partie importante de l'étude d'impact y est consacrée ?
- Les facteurs bruit et pollution sont, sans contredit, les facteurs les plus significatifs pour la population, pourquoi le promoteur ne rend-t-il pas ses données plus claires pour bien faire comprendre les enjeux à la population, par exemple en faisant une simulation du bruit pendant une journée et en demandant un sondage par la suite au lieu de statistiques complexes où le bruit des vagues est comparé à celui des compresseurs ?

Le besoin d'informations claires

Nous souhaitons obtenir une information complète, vérifiée et pertinente sur les questionnements soulevés par le projet d'implantation d'un port méthanier à Cacouna. Une information claire et simple à comprendre pour la population et non un cortège de jeunes experts qui nous entraînent dans le dédale de leurs calculs. Le promoteur est resté évasif sur des questions cruciales, notamment celles du choix énergétique, de la sécurité des installations en regard des incidents d'origine naturelle ou humaine, de la préservation des écosystèmes durant et après les travaux, des coûts sociaux du projet (dont le choc du changement démographique temporaire cumulé aux impacts importants durant la construction). Nous sommes restés mal informés des impacts réels sur la qualité de vie des résidents de Cacouna, malgré ce qu'en dit le promoteur. Les impacts importants sont minimisés ou passés sous silence lors des rencontres d'information. Se fier à la version du promoteur c'est un peu comme se fier à celle d'un vendeur de voitures usagées. Les élus semblent aveuglés par l'argent et ne sont sensibles qu'à la version du promoteur. Ils ont pourtant la responsabilité de s'informer et d'être vigilants.

Nous ne souhaitons pas enclencher un débat d'experts sur l'utilisation des statistiques. Nous savons, et vous le savez aussi, qu'on peut faire dire ce qu'on veut aux chiffres en choisissant les bonnes données et les bons protocoles. Les statistiques peuvent dissimuler la réalité. Le promoteur peut même comparer le bruit des vagues à un compresseur et arriver à la conclusion que le compresseur fait moins de bruit que les vagues. Il ne nous reste plus qu'à quitter les plages et aller s'asseoir chez un marchand de réfrigérateurs pour nos prochaines vacances! Vous conviendrez de l'absurdité de ces propos. En lisant l'étude d'impact et en écoutant les promoteurs, nous avons eu maintes fois cette réaction d'incrédulité, mais ce n'étaient pas des farces, c'était l'avis des jeunes experts engagés par les promoteurs!

Comparer d'autres scénarios de développement avant de prendre une décision

Avant de prendre des décisions aussi importantes et lourdes de conséquences pour l'avenir, des scénarios comparatifs de développement doivent être faits pour évaluer la valeur réelle du projet en terme de retombées économiques. Il n'existe aucune simulation pour comparer les retombées du projet avec un autre projet de type récréotouristique sur la période de vie du projet (40 ans). Les chiffres avancés par le promoteur ne sont pas nécessairement objectifs. Des études comparatives doivent être faites par les organismes de développement économique avant d'approuver le projet d'Énergie Cacouna. Une simulation simple d'investissement dans le secteur récréotouristique est nécessaire pour donner un point de comparaison. Il n'y a pas de comparaison avec d'autres sites de villégiature qui ont subi ce genre de transformation. Aucun document n'est disponible pour consultation dans les organismes de développement économique de la région. Cela nous semble une aberration : comme si sans projet de port méthanier la région

n'existerait pas économiquement. En fait, la région est prospère comme jamais et manque cruellement de main d'œuvre qualifiée. Quarante ans en économie, c'est presque l'éternité dans ce monde moderne. Comment les organismes publics peuvent-ils décider à la légère de l'avenir de la région. Les hommes d'affaires et les organismes de développement sont aveuglés par l'argent promis et aucun ne s'est préoccupé de faire des études qui mesurent les effets et les bénéfices variables par variables « ex post » comme « ex ante ».

Une réaction saine à l'industrialisation excessive

On accuse généralement les opposants aux projets controversés de souffrir du syndrome du « pas dans ma cour ». C'est pourtant une réaction saine des populations face à l'industrialisation excessive, un réflexe souhaitable pour préserver la vie. Il est apparu avec le développement de la conscience écologique pour sauvegarder la terre des abus. Les jeunes de nos écoles comprennent bien la nécessité de la protection de l'environnement alors que les industriels n'y voient qu'une entrave à leurs projets. Il y a certes des abus de part et d'autre, mais en général les promoteurs font plus de dommages que les écologistes.

Nous sommes opposés à la construction d'un port méthanier à Cacouna car c'est un projet dangereux, inutile, et mal situé. Si on laisse construire ce projet en échange d'argent, demain un autre projet peut-être encore plus nocif sera dans la cour de quelqu'un d'autre avec les mêmes arguments d'emplois et de progrès. On commence par polluer chez-nous, mais graduellement toutes les terres peuvent être à louer ou à vendre pour les promoteurs. C'est le début avec les besoins énergétiques grandissant de l'Asie et de l'Amérique... Tout peut être une question de prix : cinq millions pour une entrée sur le fleuve St-Laurent c'est une aubaine à saisir, c'est même ridiculement bas en dollar de 2049! Avec le réchauffement de la planète, l'entrée du St-Laurent prendra sûrement de la valeur.

Nous ne comprenons pas les études d'impact de la même façon que les élus municipaux. Nous n'avons pas la même conception du développement et du progrès. Ainsi, quand le promoteur indique clairement qu'il y aura une pollution de l'air d'acceptable à modérée pendant et après la construction, un danger contrôlé pendant les trois ans de la phase de construction et un risque géré par la suite, nous sommes abasourdis qu'il n'y ait pas plus de réactions, alors qu'on annonce une dégradation certaine de l'environnement. Le promoteur parle de progrès pour la région et des emplois créés et les maires acceptent ce discours en échange d'argent. Ils promettent un aréna, une maison pour personnes âgées et de l'embellissement pour le village en guise de compensation. Pour nous, ces mesures sont inacceptables car elles ne compensent nullement la perte des éléments fondamentaux qui font la valeur de Cacouna.

Cacouna correspond aux besoins d'une clientèle touristique attirée par la tranquillité, la fraîcheur et la qualité de l'air. Des gens de partout dans le monde séjournent à la maison de retraite du Cénacle (voir le mémoire Gagnon) et dans les gîtes patrimoniaux situés à Cacouna. Ils apprécient la beauté, la quiétude et l'absence de pollution. Ils ne viennent pas pour patiner dans un aréna ... Cet équipement n'est pas un besoin réel ni même une priorité, ce serait même un gaspillage de fonds public pour les 270 enfants de l'école primaire qui devront en échange vivre à moins de 2,5 kilomètre du port méthanier et du potentiel de danger. Plusieurs réactions à priori émotives ont été à la base de démarches favorables pour protéger le territoire.

Ce projet n'est pas banal. Il a un réel potentiel de destruction de l'environnement et son niveau de dangerosité est supérieur à tous les autres projets du BAPE à ce jour au Québec. Selon le promoteur, il n'y a pas eu d'incidents avec le méthane (ce qui est relativement faux), mais il avoue lui-même que s'il en survenait un ce serait catastrophique. Une chance statistique relativement peu probable selon l'étude d'impact, un périmètre de sécurité discutable selon les experts. Qui peut juger cela objectivement en tenant compte de toutes les variables en jeux.

Le gazoduc ne fait pas partie du projet pour éviter la question de la dangerosité. La plupart des incidents relatés dans la littérature sont en lien avec les gazoducs et un port méthanier sans gazoduc c'est ni plus ni moins une station-service sans pompe d'approvisionnement. Il semble très difficile de juger de la dangerosité d'un tel projet sur une période de 40 ans compte tenu des fluctuations dans le contexte géo-politique. L'histoire a démontrée que les amis d'aujourd'hui peuvent être les ennemis de demain. Un port méthanier, selon l'armée Canadienne, est reconnu comme zone de sécurité nationale, en tant de paix comme en tant de guerre. On est bien loin de la quiétude de Cacouna. En tant que commissaires, vous serez responsables de décider de la pertinence de ce projet, responsables et imputables de vos choix vis-à-vis l'histoire si jamais les pronostics du promoteur ne tenaient pas la route.

Le respect de l'environnement est la variable économique la plus sensible pour les pays instruits (OCDE). La décision d'industrialiser Cacouna, d'en faire un site potentiellement dangereux, hautement pollué en période de construction, doit être prise démocratiquement par la population et non par des maires qui poursuivent des projets désuets en regard des tendances actuelles en aménagement.

Une stratégie marketing adaptée à une population cible plutôt qu'un vrai processus d'information

Plus la population est scolarisée, plus elle est sensible à l'environnement et à la préservation d'un milieu de vie sans pollution. Le niveau de scolarité des hommes de Cacouna est inférieur à la moyenne provinciale. Les milieux peu scolarisés sont reconnus comme plus favorables à l'implantation de projets controversés sur le plan écologique. Il semble plus facile de faire ces projets dans les lieux isolés ou dans des endroits comme dans le golf du Mexique et en Louisiane où les populations sont moins scolarisées. C'est de cette manière que le promoteur a gagné son pari référendaire avec environ 59 voix de majorité (57 % contre 43%). Son argument le plus convainquant a été les promesses d'emploi largement exagérées et des redevances municipales dont la comptabilité ne semble fonctionner que si aucune situation problème ne survient (le fameux tout étant égal par ailleurs des économistes). Or, il semble peu probable de croire que la situation géo-politique restera la même pour les quarante prochaines années malgré toutes les promesses du promoteur.

Selon un sondage maison plus de 50% de la population est inquiète des conséquences de ce projet pour la qualité de vie à Cacouna. Les personnes aisées plus mobiles déménageraient si le port méthanier voyait le jour. Ce changement démographique qui implique le départ d'une couche aisée et instruite de la population aurait des conséquences sur la qualité du milieu et dégraderait le tissu social et la qualité de l'enseignement de l'école du village. (Voir Val-D'or et les autres villes minières et industrielles).

Plusieurs irrégularités

Les documents du promoteur sont relativement complets pour évaluer l'impact sur les animaux et les poissons : peu ou pas d'impacts à leur dire. La plupart des experts n'y croient pas, mais plusieurs chercheurs doivent se taire de crainte de perdre des subventions. Cette même loi de l'omerta sévit chez les experts en paysage et patrimoine qui hésitent à décrier la situation.

Dans le même ordre d'idées, les données les plus importantes et les plus compromettantes pour les humains sont peu discutées dans l'étude d'impact : celles concernant le bruit, le stress occasionné par les travaux pour les personnes âgées et les personnes fragiles au changement, la dangerosité de la construction, les pertes touristiques, la dégradation des lieux, la menace démographique et la violence potentielle qui accompagne l'industrialisation. Ces données sont traduites en termes obscurs ou simplement absentes de l'étude. Aucun spécialiste en santé, en sécurité civile et nationale et en psychologie ne se sont prononcés. La firme DNV engagée par le promoteur est l'exception. Ses données sont contestables et ne tiennent pas compte des scénarios de risques dans des conditions de tensions mondiales.

Une partie de la population habite Cacouna pour sa quiétude et sa beauté. Ces personnes se mêlent peu au débat politique car elles recherchent la tranquillité. Plusieurs préfèrent rester silencieuses par crainte de représailles. À plusieurs reprises, nous avons été témoins d'intimidation physique et d'attitudes de xénophobie envers les étrangers qui ont voulu donner leur point de vue. Il y a eu bris de pancartes pour ceux qui ont affiché leur désaccord et beaucoup de railleries. La couverture médiatique locale partisane au projet a contribué à ridiculiser les défenseurs de la qualité de vie. Cette couverture, teintée de mépris, faisait croire à la population que les opposants au projet étaient des illuminés, des amateurs de bestioles en voie de disparition et contre le progrès. En gens civilisés, nous avons espéré que la situation se rétablirait et que les médias accepteraient de publier notre argumentation afin d'assister à un débat éclairé sur le sujet, ce qui ne s'est pas produit.

Un projet qui n'est pas créateur d'emplois et qui comporte des coûts cachés

Nos recherches démontrent sans aucun doute possible que les emplois ne pourront être comblés par des gens de la région, rendant ainsi l'argument des promoteurs « un emploi pour les jeunes de la région » caduque. La construction d'un port méthanier générera au maximum un millier d'emplois pour trois ans, dont environ 30% pourrait être occupé par des gens de la région (c'est une mesure très optimiste). La région est déjà en manque de main d'œuvre qualifiée et le chômage est presque inexistant pour ce type de main d'œuvre. Alors de quoi parle-t-on en terme de retombées économiques sur l'emploi pour la région? Trois ans de chantier de construction à moyen terme, cinquante emplois de surveillance occupés par des employés de la compagnie. En contrepartie : un système de sécurité et d'incendie payé par les contribuables, la mise en place d'une infrastructure de la GRC payée par la MRC pour éviter le terrorisme, la fin d'un certain développement touristique. Nous cherchons les gains réels à venir pour Cacouna. Il semble que les seules retombées valables proviennent de l'argent des promoteurs : l'accord de 5 millions par année. C'est très peu sur le plan économique pour les pertes potentielles sur le plan touristique. Un restaurant Normandin donne sensiblement le même nombre d'emplois, sans compter qu'investir dans le tourisme est plus rentable à long terme. L'attrait de Cacouna sur le plan touristique est évident (voir la revue *Actualité*, juin 2006). Toutefois, il manque d'infrastructures pour accueillir les touristes et l'offre est peu articulée. Une volonté politique d'investir dans ce choix avant la retraite des Baby Boomers semble beaucoup plus logique en économie durable.

La filière du gaz naturel

Deux projets d'implantation de terminaux méthaniers font couler beaucoup d'encre et de promesses : Rabaska et Énergie Cacouna. Ces projets menacent des acquis historiques patrimoniaux et la sécurité maritime des lieux. Il n'y a rien de comparable entre un méthanier et un pétrolier : le méthanier n'explose pas, mais son gaz volatile se transporte par le vent et il prend feu quand il rencontre des zones d'ignition. Il faut donc cesser de prétendre que Saint-Romuald existe : c'est comparer des composés différents en terme de dangerosité. Les mesures de sécurité pour un méthanier ne sont pas du tout les mêmes (Port de Boston). La dangerosité du méthanier n'est plus à démontrer et les mesures qui minimisent les catastrophes sur le fleuve ne sont que des extrapolations statistiques, des études de probabilité semblables à celles que prennent la Nasa pour leurs expéditions. Malheureusement, la précision humaine fonctionne mieux sur papier que dans la réalité : Colombia et Challenger en sont des exemples révélateurs. Les conséquences de ces erreurs pour la Nasa sont dramatiques, mais elles n'occasionnent pas de conséquences pour l'ensemble d'une population. A Québec et à Cacouna ce serait différent.

Selon la *Coalition Québec vert Kyoto*, les port méthaniers envisagés représentent environ quatre fois la consommation quotidienne de gaz naturel au Québec. Nous savons que l'utilisation de gaz naturel peut générer des émissions très significatives de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre (GES). Le bilan des émissions de GES lié à l'utilisation des nouveaux volumes de gaz naturel qui arriveront sur le marché doit être mis en contexte avec le respect des engagements de Kyoto. Tous ces enjeux globaux du développement du gaz naturel en territoire québécois constituent des éléments à considérer pour évaluer la pertinence du projet d'Énergie Cacouna et son inscription dans un cadre plus global de choix énergétique durable.

Des choix dépassés

Les promoteurs ont beaucoup d'argent à offrir aux élus de la MRC ce qui les incitent à accepter de vendre un des plus beaux territoires de la MRC pour partir dans une aventure industrielle mal balisée. Ils forcent le reste de la population à partir avec eux sans bien connaître la destination véritable. Il est rare de voir autant d'organismes payés avec nos taxes faire l'unanimité sur un projet aussi impliquant avant même d'en connaître les conséquences véritables.

Le choix d'un zonage industriel, fait il y a 30 ans, est un choix qui appartient au passé, la cicatrice d'un port de mer électoral. Le port de mer et la venue de conglomerats pétroliers à Cacouna est un rêve caressé par la famille du maire Michaud depuis plusieurs générations. Aujourd'hui, ce rêve dépassé est le cauchemar des personnes sensibles à la beauté et à la rareté des lieux sans pollution.

Cacouna, contrairement à d'autres villages tels Kamouraska, s'est peu développé en raison de l'opposition continue des maires du village et de la paroisse. Cacouna est avant tout un lieu de villégiature, malheureusement en déclin, mais seulement en raison de cette longue confrontation entre les maires. Le choix d'un port méthanier impliquerait quarante ans de décisions industrielles et un changement de vocation. Cacouna n'est industriel que sur papier, dans les faits Cacouna est très peu industrialisé et ce malgré le port de mer.

Ce choix incriminant pour l'avenir a été fait sans consulter véritablement la population : la stratégie du maire Michaud, avec la fusion des deux Cacouna, lui a permis de devenir maire des deux municipalités sans aller en élection. La recommandation du maire D'amours dans les médias le week-end du référendum de voter en faveur du projet est aussi représentative du manque d'objectivité politique dans ce dossier.

Le BAPE ne peut ignorer ces questions politiques car elles englobent plusieurs des véritables enjeux écologiques et démographiques bouleversants pour ces lieux historiques et pour le type de société que l'on souhaite léguer aux futures générations.

Un village à préserver de l'industrialisation lourde

Cacouna a été préservé jusqu'à ce jour de l'industrialisation lourde et constitue une porte d'entrée sur le Saint-Laurent. Bien conservée, sans pollution et promis à un bel avenir culturel et touristique, la région immédiate est réputée pour sa grande valeur patrimoniale et récréo-touristique. Selon le site <http://www.beauxvillages.qc.ca/francais/villages/cacouna.html> - Cacouna est une municipalité de vocation balnéaire qui a fait l'histoire. Elle fait partie du réseau de l'*Association des plus beaux villages du Québec*. Elle comprend de nombreux bâtiments d'intérêt patrimonial avec vue panoramique sur le fleuve et son rivage. Le circuit de sentiers reliant le site ornithologique du marais et la RNF de la baie de L'Isle-Verte constitue un autre attrait touristique majeur de la région. Par ailleurs, le secteur est adjacent à la réserve de Cacouna où est localisé le bureau administratif de la Première Nation Malécite de Viger.

De plus, nous devons mentionner la découverte récente d'un site d'art rupestre à proximité qui a été qualifié d'unique dans l'est de l'Amérique du Nord. Le site a été enregistré auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec et le rapport de l'archéologue a été déposé à l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ)*.

Une zone naturelle à préserver

Cacouna est un éco-système naturel qui souffrirait de l'industrialisation. En effet, le site choisi en raison de la richesse mais aussi de la fragilité de la biodiversité environnante est difficilement conciliable avec le projet énergie Cacouna. Gros-Cacouna est situé à la croisée de plusieurs aires qui bénéficient de mesures de protection ou de reconnaissance au plan environnemental. Ainsi dans un périmètre d'environ 10 kilomètres, nous relevons : les réserves nationales de faune (RNF) des îles de l'estuaire et de la baie de L'Isle-Verte (inscrite sur la liste de la *Convention de Ramsar*); le site ornithologique du marais de Gros-Cacouna, classé *Zone importante pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord* (ZICO) et ce, au rang d'« importance mondiale »; le projet de *zone de protection marine (ZPM) Estuaire du Saint-Laurent* qui a pour objectif d'assurer la protection des mammifères marins; et enfin, le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, premier parc au Québec visant à protéger le milieu marin.

Cette mosaïque d'espaces autour du site témoigne avec éloquence du caractère exceptionnel et vulnérable des écosystèmes avoisinants et surtout des habitats fauniques. En effet, le secteur est fréquenté par une abondante faune aviaire de barboteurs, de nicheurs et de migrateurs ainsi que par plusieurs espèces de mammifères marins. Certaines espèces qui utilisent le site immédiat ou autour des infrastructures projetées sont en déclin, d'autres bénéficient déjà d'un statut d'espèces en péril, menacées ou vulnérables. Nous citons par exemple le béluga du Saint-Laurent, le rorqual commun, le petit rorqual, le marsouin commun, le phoque commun, l'éperlan arc-en-ciel, l'alose savoureuse, le râle jaune, le guillemot à miroir, le faucon pèlerin...

Il nous semble improbable que l'étude d'impact que nous avons consultée puisse permettre de manière réaliste la conservation des espaces naturels de Cacouna. La biodiversité et les habitats littoraux, fluviaux et terrestres de ce territoire sont à notre avis menacés par le projet. Nous ne croyons pas exact que les mesures d'atténuation proposées par le promoteur puissent préserver les eaux de surfaces et souterraines de la contamination pendant les travaux. Nous doutons du sérieux des données du promoteur qui ne prédisent aucun changement majeur sur le paysage, sur la qualité de l'air et sur l'environnement suite à ce projet. Le projet constitue à notre avis au contraire un dérangement écologique significatif notamment en raison du bruit et de la pollution visuelle sur le site et aux alentours.

La sécurité des populations

La sécurité des populations représente un autre élément critique qui conditionne la demande d'audience publique du BAPE. Depuis quelques années, des dizaines de projets semblables ont été proposés en Amérique du Nord. Plusieurs d'entre-eux ont été rejetés par les populations locales, notamment dans les états de la Nouvelle-Angleterre. Le principal motif invoqué concerne la localisation des installations, à savoir les appréhensions face au risque d'accidents industriels majeurs. En effet, pour des raisons de sécurité, ces installations doivent idéalement être érigées loin des populations. À cet effet, on note que des projets américains récemment autorisés seront réalisés sur des plates-formes en mer, à des kilomètres de toute population.

Une expertise divergente élaborée par des chercheurs indépendants du projet est disponible pour les audiences du BAPE (Rapport Fay). Nous croyons que toute l'information doit être entendue afin de garantir la sécurité des communautés locales. Malheureusement, il semble impossible d'accéder à une expertise fiable en matière de sécurité pour ce type d'installations dans des conditions de navigation hivernale comme celles qui prévalent à Cacouna en hiver. Le promoteur du projet Rabaska juge même la zone dangereuse en raison des vents. La théorie proposée par le

promoteur ne tient à ce jour que sur le papier de l'étude d'impact. Il n'existe aucun port méthanier au monde qui doivent affronter cette rigueur climatique. Vous comprendrez que nous voulons bien comprendre l'impact de ce projet sur notre sécurité et celle de nos enfant.

CONSIDÉRANT que le projet soulève des questions globales et déterminantes pour notre avenir;

CONSIDÉRANT le danger potentiel pour nos ressources patrimoniales, culturelles, touristiques et traditionnelles ;

CONSIDÉRANT l'importance et la complexité des enjeux liés à la biodiversité fragile et exceptionnelle dans ce secteur ;

CONSIDÉRANT que les informations transmises à la population par le promoteurs sont partielles et tendent à minimiser les impacts véritables contenus dans l'étude ;

POUR CES MOTIFS, Vision Cacouna est d'avis que le projet de port méthanier d'Énergie Cacouna ne peut être autorisé comme tel étant dangereux, polluant, peu fiable et destructeur pour la qualité de vie des résidents.